

## Procès Verbal du conseil municipal du 25 juin 2024

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Berna Camille – Berté Véronique – Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès  
Procurations : Bénard Fabrice à Ulrich Marie-Agnès – Bénézech Mathieu à Combes Gilles  
Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

**Vote du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2024** : Voté à l'unanimité

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Aide financière aux familles des collégiens pour les voyages scolaires

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner une participation de 70 euros par enfant par voyage pour les élèves scolarisés par les collèges de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'y participer.

Vote à 13 voix pour – 2 ne prennent pas part au vote

#### 2. Vente de terrain pour le projet de lotissement à GGL

Suite au projet d'aménagement de la Resclauze par GGL, Monsieur le Maire propose au conseil la vente d'une partie de l'Ancien chemin de Clermont cadastré R38 à GGL, ce terrain se trouvant au cœur de ce projet. (Superficie de la parcelle 703 m<sup>2</sup> – prix de vente 37 euros le m<sup>2</sup> soit 26 011 €)

Vote à l'unanimité.

#### 3. Rénovation énergétique de la salle des fêtes : choix des entreprises

Suite à la consultation des entreprises réalisée pour la rénovation énergétique de la Salle des fêtes, et avis de consultation publié le 14 mai 2024, suite aux avis de la commission d'appel d'offres des 19 et 25 juin 2024, prenant en compte le rapport d'analyse des offres du bureau d'études, Monsieur le Maire présente les résultats de la consultation et mise en concurrence des entreprises pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Il propose de suivre les avis de la commission d'appel d'offres et de retenir les entreprises suivantes :

LOT 1 : Façades – VRD – SOP : 48 490.00 € ht – 58 188.00 € ttc

LOT 2 : Menuiseries extérieures – Serrurerie : NORMAND : 51 000,00 € ht – 61 200.00 € ttc

LOT 3 : Faux-plafonds : société REVERTE : 35 970.00 € ht – 43 164.00 € ttc

LOT 4 : CVC : société CJ PRO : 43 000.00 € ht – 51 600.00 € ttc

Vote à l'unanimité

#### 4. Convention entre la communauté de communes Les Avant-Monts pour la réalisation d'opérations de contrôle de conformité et suivi des travaux d'urbanisme

Monsieur le Maire propose au conseil de signer une convention avec la communauté de communes Les Avant-Monts pour la réalisation des conformités.

Vote à l'unanimité

#### 5. Demande de subvention au conseil départemental au titre de la voirie rurale pour le Chemin de Ronis

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention au titre de la voirie rurale pour le Chemin de Ronis Le chemin marque la limite entre les communes de Neffies et de Caux, de ce fait, cette dépense sera partagée entre les 2 communes.

La demande de subvention demandée porte donc sur la moitié du devis estimatif de la société Eurovia, soit 41 895,00€ € ht, 50 274,00 € TTC.

Vote à l'unanimité

**Procès Verbal du conseil municipal  
du 25 juin 2024**

**QUESTIONS DIVERSES : INFORMATIONS**

- Travaux :
  - Rénovation énergétique de la salle des fêtes : suite à ces travaux un nouveau règlement et une caution plus dissuasive seront instaurés
  - Rue Molinier et Rue du Porche terminés fin juillet
  - Electrification du stade en cours
  - Moulin de Julien : installation de table de pique-nique, la réfection du mur sera programmée à la fin de l'année portée par la communauté de commune
- Retrouvailles des anciens élèves se sont très bien déroulées : participation de 500 personnes.

Le conseil est clos à 19h45.

Le Maire  
David Astruc

